RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2021

PRÉSENCE

L'an deux mille vingt et un, le 12 du mois d'avril à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 2 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN. Yves-Marie CORFA, Nicolas DESTIEUX, Gérard FAURÉ, Stéphane HAJZLER, Muriel LEBOURGEOIS, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU, José SIMORRE, Marjorie LOPEZ-IRALA.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h30

ORDRE DU JOUR

- Vote des taux
- Budget 2021
- Choix architecte logement presbytère
- Point travaux cuisine salle des fêtes
- Levée de réserves
- Éclairage public
- · Questions diverses.

VOTE DES TAUX

Le conseil municipal examine les taux d'imposition 2021.

Le Maire propose de voter les taux de référence 2021 suivants : taxe foncière (bâti) 51,37 % et taxe foncière (non bâti) 108,98 %. Il est à noter que ces taux sont reconduits à l'identique de 2020, celui pour la taxe foncière (bâti) apparaissant élevé par rapport à l'an passé mais qui ne présente plus de partie revenant au conseil départemental.

11 voix pour, 0 abstention, 0 contre

BUDGET 2021

Le budget primitif 2021 s'équilibre en fonctionnement à la somme de 444 925,91 € en dépenses et en recettes. En section d'investissement la section s'équilibre à la somme de 403 432,89 € en dépenses et en recettes.

11 voix pour, 0 abstention, 0 contre

CHOIX ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX AU PRESBYTÈRE

La question du choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux du presbytère est ajournée au prochain conseil municipal.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement de l'éclairage public au village est à l'étude. Le syndicat d'énergie du Gers (SDEG 32) a la compétence en la matière et a délégué le marché à la société Eiffage. À notre demande, un technicien s'est déplacé pour une étude de faisabilité : remplacement des lampadaires avec des lampes à LED, déplacement d'un réverbère présent sur une habitation privée vers le presbytère et dépose des éclairages de l'église.

Les devis du SDEG 32 sont attendus pour pouvoir se prononcer.

POINT TRAVAUX CUISINE SALLE DES FÊTES

L'entreprise Carrère s'est déplacée pour effectuer les derniers branchements au point traiteur. La société qui a fourni le matériel de cuisine doit effectuer un dernier déplacement pour finaliser la mise en service.

Levée de réserves

L'entreprise Carrère a fourni les derniers documents demandés par l'architecte, M. Tomasin. Malgré une ultime remarque de ce dernier, nous avons décidé de signer le document de levée de réserve et le paiement de la dernière facture à l'entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

FIN DE SÉANCE 23H15